

Séminaire Structure et Mouvement canin

La Société Canine de Québec a le plaisir de recevoir Mme Michelle Scott, juge toute race au Canada pour une formation sur la Structure et le Mouvement canin.

Michelle Scott a été impliquée dans le monde canin toute sa vie. Débutant avec les Setter Irlandais comme jeune manieure, elle s'est grandement impliquée avec les Akitas, les Terriers Lakeland, les Caniches miniatures et depuis 1987, les Caniches Standard. Sa passion pour les chiens se reflétait dans son choix de carrière en tant que manieure professionnelle au Canada. Suivant cette voie, elle est maintenant juge toutes races.

Beaucoup d'entre vous apprécient ses messages éducatifs sur les médias sociaux concernant l'évaluation de la structure de nombreuses races de chiens. Elle partagera ses connaissances avec nous à la fois en théorie et en passant en revue certains chiens et en observant leur mouvement.

Au local de la SCQ, 14, rue Soumande, Québec, les Samedi et Dimanche 2 et 3 Novembre 2019, de 9h00 à 16h00.

Jour 1: Anatomie de base, recherche de repères propre à l'examen, compréhension du mouvement et des fautes de mouvements typiques.

Jour 2: Nous nous intéresserons davantage aux traits spécifiques à une race qui les rendent uniques.

Nous vous recommandons d'apporter votre propre chaise pour votre confort.
Diners inclus, samedi St-Hubert, dimanche Subway.

Coût pour la conférence :

Réservation et paiement avant le 15 Octobre:

Membre SCQ : 150\$

Non membre SCQ : 175\$

Réservation et paiement après le 15 Octobre:

Membre SCQ: 175\$

Non membre SCQ: 200\$

Tarif spécial pour les jeunes manieurs, 75\$.

Aucun remboursement possible.

Deux possibilités de paiement s'offrent à vous.

1 - Chèque à l'ordre de la Société canine de Québec que je posterai à:

Société Canine de Québec
300, rue des Artisans
St-Augustin-de-Desmaures, Qc.
G3A 2H7

2 - Par virement interac:

Envoyer le paiement à scqpaiement@hotmail.com

Préciser la raison suivante :

Raison du paiement : « conf2-3nov»

Question : « Société canine de ? »

RÉPONSE : « Québec »